



Arts Plastiques

Enseignement optionnel général en Seconde générale et technologique, Première et Terminale générale



- Accessible à tous
- L'option Arts Plastiques est à la fois un prolongement et un approfondissement de l'enseignement suivi au collège.

La pratique intègre toutes les formes d'expression artistiques liées aux arts plastiques :

Peinture, dessin, photographie, installation, performance



L'enseignement des Arts Plastiques au lycée repose sur trois composantes :

- Pratique artistique
- Apport culturel
- Réflexion critique

Choisir l'option Arts Plastiques : Pourquoi ?

Les métiers de l'Action Culturelle

Commissaire d'expositions – Collaborateur de musées et de centres d'art, d'associations culturelles – Programmateur d'évènements culturels – Chargé de communication culturelle – Chargé des relations publiques – Attaché de presse artistique – Chef de projets culturels

Les métiers de l'artistique et de la création

Les domaines de la communication visuelle et audiovisuelle, de l'environnement architectural, de la conception de produits (design et packaging) - Métiers liés à l'architecture, l'aménagement et la décoration intérieure – Le graphisme – L'imprimerie – La photographie – L'enseignement de arts plastiques – L'enseignement des arts appliqués textiles (stylisme, broderie, tapisserie, tissage), du bois, de la céramique, du cuir.

Les métiers du commerce de l'Art

Antiquaire – Brocanteur - Courtier d'art – Galeriste
- Responsable de boutique de décoration ou show-room de design – Expert – Assistant d'expert

